Bruxelles, le 1 juin 2023

Cher Membre,

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu **le jeudi 22 juin 2023 à 14h00** à Hof ter Musschen, Av. Emmanuel Mounier, 1200 Bruxelles.

Ordre du jour

1. Accueil
2. Examen et approbation des comptes au 31/12/2022 et projet de budget pour le prochain exercice.
3. Décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé.
4. Nominations statutaires – nouveaux administrateurs et renouvellement des mandats.
5. Nomination du Commissaire aux Comptes
6. Rapport du Président

Si vous ne pouvez pas participer, veuillez retourner la procuration en annexe dûment remplie et signée par mail à info@belrim.com

L'assemblée générale sera suivi d'un exchange.

Programme:

13h30 Accueil des membres
14h00 Assemblée Générale
15h15 Accueil invités exchange
15h30 Exchange en collaboration avec HDI Global – Construction All Risk Insurance
17h30 Cocktail

Vous pouvez vous inscrire pour l'assemblée générale et/ou pour l'exchange via le site web www.belrim.com.

Nous nous réjouissons déjà de vous accueillir.

Salutations distinguées,

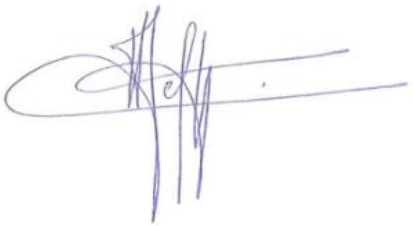

Gaëtan Lefèvre

Président

PROCURATION ASSEMBLEE GENERALE DU 22/06/2023

La soussignée Société . . . . . .

membre du Belgian Risk Management Association, en abrégé BELRIM, avenue de Tervuren 273 à 1150 Bruxelles

déclare constituer pour mandataire spécial, à l'effet de la représenter à l'Assemblée Générale des associés convoqués à Hof Ter Musschen, Av. Emmanuel Mounierlaan 2, 1200 Bruxelles, le jeudi 22 juin 2023 à 14h00 avec l'ordre du jour suivant :

1. Accueil
2. Examen et approbation des comptes au 31/12/2022 et projet de budget pour le prochain exercice.
3. Décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé.
4. Nominations statutaires – nouveaux administrateurs et renouvellement des mandats.
5. Nomination du Commissaire aux Comptes
6. Rapport du Président

ainsi qu'à toute autre Assemblée Générale qui serait convoquée ultérieurement, par suite de remise ou d'ajournement, avec le même ordre du jour,

Monsieur/Madame . . . . . .

et l'autorise à prendre part à toutes délibérations sur les objets portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, émettre tous votes, signer tous procès-verbaux, listes de présence et autres documents, et faire en général tout ce qui est nécessaire pour l'exécution du présent mandat.

Ainsi donné à . . . . . .

Le . . . . . .

(Cachet de la Société)

NOTA BENE : Dater et faire précéder la signature des mots "Bon pour Pouvoir".